

INFORMATION PRESSE

Bonneville, le 5 novembre 2024

Fondation ATMB : 22 associations soutenues en 2024 afin de relier ceux qui en ont le plus besoin sur son territoire

Pour fêter ses un an d'existence, la « Fondation ATMB » a organisé ce mardi 5 novembre une journée des associations, réunissant 21 des 22 associations soutenues en 2024.

Yoan Jeandemange, président de la Fondation ATMB, et Christophe Castaner, président d'ATMB, ont souhaité organiser ce moment précieux de bilan et de partage, afin de créer des passerelles entre ces associations. Toutes ont en commun d'apporter des solutions pour lutter contre la précarité en matière de mobilité.

En 2024, la Fondation ATMB a ainsi soutenu 15 projets « Main Forte » et 7 projets « Coup de pouce ». Un nouvel appel à projets pour 2025 sera bientôt lancé durant le mois de décembre prochain.

Créée en novembre 2023, la « Fondation ATMB » a vocation à relier ceux qui ont des difficultés à se déplacer en leur facilitant l'accès à : l'emploi, l'éducation, la culture, la santé et au sport grâce à la mobilité.

La « Fondation ATMB » a soutenu 22 projets associatifs en 2024

Après sa création en novembre 2023, la Fondation ATMB a immédiatement lancé un appel à projet afin de sélectionner les lauréats 2024 à soutenir.

Ce sont 22 associations locales qui ont été choisies. Toutes ont porté un projet améliorant la mobilité solidaire pour des bénéficiaires résidents en Haute-Savoie ou dans l'Ain à proximité de Valservhône :

- 15 projets « Main Forte » ont été soutenus, le soutien de ces projets peut être pluriannuel et peut aller jusqu'à 30 000 euros.
- 7 projets « Coup de Pouce » ont été retenus, ce sont des soutiens ponctuels allant jusqu'à 5 000 euros.

Parmi ces 22 associations, 9 étaient déjà soutenues par ATMB dans le cadre de sa politique de mécénat engagée depuis 25 ans, et 13 associations étaient nouvelles.

La liste des 22 associations soutenues en 2024 figure ici : <https://fondation.atmb.com/nos-actions>



Une journée pour créer du lien entre les associations soutenues

A l'occasion des 1 an de la Fondation ATMB, Yoan Jeandemange, président de la Fondation ATMB, et Christophe Castaner, président d'ATMB, ont souhaité organiser une rencontre entre toutes ces associations. Au-delà du bilan à partager, il s'agit de saluer l'immense travail qu'elles accomplissent sur le territoire mais aussi de créer des passerelles entre ces associations. Toutes ont en commun d'apporter des solutions pour lutter contre la précarité en matière de mobilité.

21 des 22 associations soutenues ont pu répondre présents. La priorité a été donnée aux échanges entre elles. Afin de les aider à promouvoir leur action sur les réseaux sociaux, ATMB leur a également organisé une séance dédiée à ce thème.

La vocation de la « Fondation ATMB »

Mécène depuis plus de 25 ans, ATMB a renforcé son soutien au territoire en créant en novembre 2023 la « Fondation ATMB », totalement dédiée à soutenir la Mobilité solidaire sur l'ensemble du territoire couvert par son réseau.

Elle s'appuie sur un constat de réelle précarité de la mobilité en Haute-Savoie, renforcé chaque année. Les résultats du baromètre interne 2023 réalisé par Wimoov montrent une augmentation de la précarité dans toute la France et en Auvergne-Rhône-Alpes. 21% des personnes en région AURA en 2024 sont en situation de précarité en matière de mobilité soit 4 points de plus qu'en 2022.

Soutenir la mobilité solidaire, c'est aider des personnes qui rencontrent des difficultés à se déplacer sur le territoire de la Haute-Savoie et de l'Ain, à proximité de Valserhône.

C'est par exemple la Caravane des Aidants mise en place par Cœur d'Agate, une association située à Bellevaux 74. Une caravane entièrement autonome et accessible PMR se déplace de villages en villages dans toute la Haute-Savoie pour offrir du soutien, de l'information et un moment de répit aux aidants.

Un appel à projets pour 2025 sera lancé mi-décembre pour les associations du territoire

Le prochain appel à projets pour 2025 sera lancé d'ici mi-décembre 2024. Les projets doivent porter sur la thématique de la mobilité solidaire et être portés par des associations locales. Les associations et leurs périmètres d'actions doivent être sur le territoire de la Haute-Savoie et de l'Ain, à proximité de Valserhône -ce qui correspond au réseau ATMB- pour pouvoir bénéficier de l'aide.

Un comité, composé de 5 membres, sélectionnera les projets les plus pertinents. Les soutiens peuvent être annuels ou pluriannuels. Les associations peuvent déposer leur projet via le site internet de la Fondation ATMB : <https://www.fondation.atmb.com>

La « Fondation ATMB » est abritée par la Fondation de France

Fondation de toutes les causes et premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France abrite deux tiers des fondations sous égide du pays.

Télécharger la photo : [ici](#). (Lien disponible jusqu'au 12 novembre)

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

Mécène depuis plus de 25 ans, ATMB a renforcé son soutien au territoire en créant en novembre 2023 la « Fondation ATMB », totalement dédiée à soutenir la *Mobilité solidaire* sur l'ensemble du territoire couvert par son réseau : Haute-Savoie et Ain, à proximité de Valserhône.

CONTACT PRESSE

ATMB : Mathilde Nicoud

Déléguée générale de la Fondation ATMB

mecenat-sponsoring@atmb.net